

AFFAIRES FINANCIÈRES

Résultats financiers de l'exercice

2022-2023

Les résultats financiers cumulatifs au 31 décembre 2022 anticipent un surplus de 704 K\$ au 31 mars 2023, soit un écart favorable de 0,05 % du budget annuel. Ces résultats incluent un déficit de l'ordre de 3 M\$ attribuable à l'augmentation des dépenses en médicaments onéreux, notamment les molécules antinéoplasiques et le Spinraza.

Rapport trimestriel 2022-2023

Le rapport trimestriel présente l'équilibre budgétaire au 31 mars 2023 au fonds d'exploitation à l'exception du déficit de l'ordre de 3 M\$ découlant de l'augmentation des dépenses en médicaments onéreux, notamment causées par les molécules antinéoplasiques et le Spinraza.

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Portrait synthèse des incidents et accidents

Le conseil a pris acte du rapport sur les incidents et accidents déclarés du 19 juin au 10 septembre 2022. Les résultats démontrent une diminution du volume de déclarations comparativement à la même période l'an passé, et ce, pour l'ensemble des catégories de gravité A à F. Aucun rapport d'investigation avec recommandations n'a été reçu au CISSS de la Montérégie-Centre et l'établissement accepte et met en place l'entièreté des recommandations provenant du Bureau du Coroner comme celles en provenance du Protecteur du citoyen. Le nombre de demandes de réclamations pour des effets personnels est en augmentation de 15 % comparativement à l'année précédente. Ce sont surtout des vêtements et prothèses (dentaire, visuelle ou auditive) qui sont réclamés et remboursés.

AFFAIRES COURANTES

Rapports annuels

Les rapports suivants ont été présentés au conseil d'administration :

- Rapport annuel du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) 2021-2022;
- Rapport trimestriel des mises sous garde.

Règles de gouvernance

Les politiques suivantes ont été approuvées :

- Révision de la Politique – Encadrement d'un examen de biologie médicale délocalisée (EBMD);
- Révision de la Politique sur l'identification sans équivoque d'un usager;
- Politique sur la gestion des équipements médicaux.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Sur recommandation du comité exécutif du CMDP, le conseil a :

- nommé 2 médecins omnipraticiens et octroi de leurs statut et privilèges;
- nommé 9 médecins spécialistes et octroi de leurs statut et privilèges;
- nommé un dentiste temporaire et octroi de son statut et privilèges;
- modifié des privilèges octroyés à un membre du CMDP;
- renouvelé le statut et privilèges d'un médecin omnipraticien;
- pris acte des demandes de congé de service de 7 membres du CMDP et du départ d'un membre du CMDP;
- nommé un membre honoraire du CMDP.

Les membres du conseil d'administration ont tenu à souligner le départ à la retraite de Dr Pierre Guay, ainsi que sa nomination à titre de membre honoraire du CMDP. Pendant plus de quarante ans, Dr Guay a agi comme médecin et psychiatre sur le territoire du Haut-Richelieu–Rouville. Il a notamment mis sur pied le programme de psychiatrie gériatrique au CLSC de la Vallée-des-Forts et a été un gestionnaire hors pair dans ses différentes fonctions dont, depuis 2015, à titre de médecin-conseil à la Direction des services professionnels et de la fluidité hospitalière. Il a également été membre du conseil d'administration depuis 2018. Dr Guay a toujours été extrêmement impliqué, dévoué, un modèle de collégialité et d'entraide fort inspirant.

Autres approbations

- Nominations au Registre des signataires autorisés de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- Acte de servitude - Hydro-Québec et Bell Canada - lots 6 032 168 et 6 032 169 du Cadastre du Québec;
- Autorisation de dérogation à l'exclusivité de fonctions de deux cadres supérieurs.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Le 20 mars, à 17 h, au 1255, rue Beauregard, Longueuil.